

Éducation des mentalités

Sexisme et grammaires scolaires

Un enseignement soucieux de l'égalité des garçons et des filles devrait veiller à écarter toute forme de sexisme dans les apprentissages.

Dossier réalisé par Edwige Khaznadar, docteure ès lettres, linguiste, et publié dans la revue *L'Enseignant* n°23 (mai 2000) qu'édite le [Syndicat des Enseignants](http://www.syndicatdesenseignants.org/) (SE/UNSA). Ce texte est accessible sur le site www.chez.com/languefrancaise/ avec l'aimable autorisation de l'auteure et de la revue (remerciements particuliers à Alain Faillat). Mise en forme de Luc Bentz avec la collaboration de l'auteure.

Le noble genre

Les Anciens voyaient le féminin comme passif, le masculin comme actif. On n'ose plus le dire aujourd'hui.

Au XVII^e siècle, Vaugelas et le Père Bouhours posent que *le genre masculin est le plus noble. Il prévaut tout seul contre deux féminins*. On reconnaît là un slogan toujours d'actualité : *Le masculin l'emporte*.

Avec Bescherelle, au XIX^e siècle, le masculin est le substantif par excellence et l'on apprend à *former le féminin*, supposé inexistant.

Et nous continuons aujourd'hui sans relâche à *former* les féminins appartenant aux *noms* et aux *adjectifs*, masculins par définition...

PLAN DU DOSSIER

- ◆ **L'alternance et non une dérivation**
- ◆ **Le présupposé du masculin premier**
- ◆ **L'alternance en genre des noms communs de personnes**
 - Les exceptions
 - Le système régulier
 - Des stéréotypes à exclure
- ◆ **On « met » toujours au féminin**
 - Les manuels scolaires
 - Des évolutions et des lenteurs
- ◆ **Pour une grammaire du genre objective**
 - L'alternance
- ◆ **Annexe : cinq mille noms, trois groupes principaux**
 - Bivalents en -e : 29%
 - Divergents oraux : 27,4%
 - Vrais divergents : 27,6%
 - Bivalents oraux : 6%
 - Hors système morphol. général: 10%

© Edwige Khaznadar (2000, 2001).
Tous droits réservés.

Le genre en français

L'alternance et non une dérivation

Quittant les cimes théoriques et massivement masculines, je suis revenue au ras des pâquerettes, et j'ai en particulier décompté, un à un, les adjectifs qualificatifs et les noms communs de personnes du dictionnaire *Petit Robert*.

Les adjectifs, parce que leur fonctionnement morphologique en genre n'est pas entaché par les freins sociologiques entravant partiellement celui des noms identificateurs de la personne.

J'ai alors senti comme très inconvenante la liste que je m'étais établie : liste des adjectifs et noms au féminin seul.

Je me suis alors rendu compte que les ouvrages linguistiques donnent leurs listes au masculin seul, et que nous étions conditionnés à ne pas voir le féminin, tout en étudiant laborieusement sa difficile *formation*, sans nous demander par ailleurs comment le masculin, quant à lui, était fait : c'était linguistiquement incorrect.

L'écriture intégrale du féminin m'a permis de me rendre compte que le fonctionnement du français, quant au genre pour les adjectifs et les noms de personne, c'est l'alternance et nullement une quelconque dérivation.

Noms communs de personnes

Le présupposé du masculin premier

Depuis toujours, dans les grammaires et les dictionnaires, le masculin paraît être l'unique donnée de la langue, et le féminin une sorte d'artefact.

Pour parler du féminin de l'an 2000, il n'est pas inintéressant de remonter au déluge, et même avant. On se rappelle que selon une certaine version de la Genèse, la femme fut créée à partir d'une côte d'Adam. On voit plus tard en Grèce le Cratyle de Platon, dans son entretien avec Socrate, soutenant qu'il existe un rapport entre les mots et les choses, laissant libre cours à l'imagination linguistique : les SSerpents sont ainsi nommés parce qu'ils SSiffent SSur nos têtes, on le sait, et les poètes jouent le jeu à fond, alignant les allitérations grondantes, sifflantes et autres pour les sons, maniant l'onomatopée, ou mariant *le soleil avec la lune*, pour le genre, pendant que les enfants marient *la grenouille avec le crapaud*.

Sans doute est-il acquis en linguistique aujourd'hui que le signifiant, c'est-à-dire la forme du mot ou signe, est arbitraire, sans rapport avec

le sens, ou signifié. Nous nous rangerons avec ceux qui considèrent le genre comme arbitraire pour la catégorie des inanimés humains, et je renvoie sur ce point aux travaux de Michel Roché à Toulouse-Le Mirail, pour nous consacrer à la catégorie des animés humains : les noms communs de personnes. Sans doute y a-t-il des bassins et des bassines, le phénomène touchant un certain nombre de paires de cette sorte. Mais les noms communs de personnes sont les seuls, avec leurs expansions, articles, adjectifs, pronoms substitués, à être concernés systématiquement par l'alternance en genre : le genre masculin signifiant le sexe masculin, le genre féminin signifiant le sexe féminin. Sans diagnostiquer de douceur dans le -e final féminin ni de force dans son absence, nous observerons que la *sexuïsemblance* de Damourette et Pichon a une transposition linguistique dans les langues romanes. Plus précisément : les catégories grammaticales ont toutes pu être déterminées à partir de concepts abstraits, et, en particulier, la catégorie du nombre, concernant l'unité et la pluralité. Seule la catégorie du genre, appliquée aux noms com-

muns de personnes, renvoie à un référent concret, le caractère physique qu'est le sexe. Le signe signifiant le genre, c'est-à-dire sa *marque*, *la* ou *le* par exemple, renvoie à un caractère concret du référent humain, son aspect de femme ou d'homme. Et son signifié est présent au point d'influencer la connotation des noms de référents non humains.

Il en résulte pour ce qui concerne l'attitude métalinguistique quant au genre, deux conséquences : la réflexion se voulant scientifique, dérive facilement vers la concrétisation sous l'impulsion de l'imagination linguistique. Parallèlement, il y a identification de fait entre la personne observante et l'objet de l'observation : le nom commun de personne est ce qui nomme la personne, lui donne son identité, et donc son

statut social. On devine les dérives que cela entraîne de la part des grammairiens, tous des hommes jusqu'à ces dernières décennies.

Dans la réalité, les meilleurs linguistes actuels raisonnent inconsciemment sur un présupposé multiséculaire : le présupposé du masculin premier, ouvertement déclaré en son temps, implicite et presque entièrement intériorisé aujourd'hui.

Dans cette optique, le masculin est l'unique donnée de la langue, le féminin une sorte d'artefact, en tout cas subordonné. La plupart des femmes emboîtent le pas, car nous sommes toutes et tous conditionnés à cet ordre normé depuis toujours dans les dictionnaires et les grammaires.

Étude d'un lexique

L'alternance en genre des noms communs de personnes

Féminin/masculin : les stéréotypes remontent au déluge, faussant la vision de l'alternance régulière en genre.

Le lexique étudié, celui des noms communs de personnes du dictionnaire *Petit Robert*, compte environ 5 000 termes simples ou dédoublables. Quatre groupes, dont trois principaux, existent.

Les exceptions

Observons d'abord les exceptions pour cesser de les avancer comme exemples de fonctionnement :

- ♦ **les termes dédoublables à féminin suffixé.** Leur proportion tend vers zéro, les seuls termes d'usage courant en plus des titres de noblesse étant *maître/maîtresse* et *hôte/hôtesse* ;
- ♦ **les couples dont la forme varie selon le genre**, à peine plus de 1% ;
- ♦ **les emprunts étrangers** et les titres figés ;
- ♦ **des termes non alternants et d'un seul genre** (un peu plus de 2%) comme *la senti-*

nelle et, bien sûr, *la personne*. Ce sont curieusement, pour la majorité, des insultes.

Le système régulier

Il représente 90% du corpus. Un survol du tableau donné en annexe montre trois grands groupes où le masculin signifie l'être humain masculin, le féminin signifie l'être féminin.

- ♦ **Les bivalents** : leur alternance est extrinsèque ; ils acceptent selon le sexe l'article masculin ou féminin et se terminent par -e.
- ♦ **Les divergents oraux** : le masculin se termine par une consonne muette, le féminin par une consonne sonore.
- ♦ **Les vrais divergents** à suffixe alternant selon le genre.
- ♦ **Les bivalents oraux** (6% de l'ensemble) qui constituent le seul groupe où la présence ou absence d'un -e à l'écrit permet de reconnaître le genre.

Des stéréotypes à exclure

Des stéréotypes faussent de manière importante la vision de l'alternance régulière en

genre. Dire que la *formation* du féminin se fait *en général* par l'addition d'un -e, c'est :

- ◆ poser le féminin comme inexistant au départ ;
- ◆ donner une importance démesurée au petit groupe de 6%
- ◆ ne décrire que la forme écrite des groupes 2 et 4 (*voisin/voisin-eu ?*) ;
- ◆ ignorer l'alternance suffixale du groupe 3 (*spectateur/spectateure ?*) ;
- ◆ évacuer tout le groupe des bivalents en -e qui alternent extérieurement par *le/la* ;
- ◆ ne pas remarquer que le -e final est aussi la marque de presque tous les masculins dont le féminin est en -esse.

Ce qui apparaît, c'est que, hors les 6% de bivalents oraux, qui sont en fait principalement des formes verbales, le -e final dit *muet* a la fonction de graphier la sonorité orale de la consonne finale.

Ce que nous possédons au départ, ce n'est pas une mécanisme d'addition de quelque chose

de *muet*, c'est un stock mental d'alternances établi dans l'enfance, où nous avons vite retenu que notre culotte était *sèche* et non pas *sec*.

Un problème reste posé : le dictionnaire n'enregistre que partiellement l'alternance régulière des masculins de certains groupes. L'existence des séries régulières implique cependant que même si on ne la rencontre pas dans l'usage, l'alternance *charpentier/charpentière* fonctionne virtuellement, et le terme *charpentière* en discours, en contexte approprié, est immédiatement compris comme *femme s'occupant de charpente*. (La publicité s'est emparée de cette propriété morpho-sémantique des noms communs de personne.)

La langue produit l'alternance, la société réalise ou non les virtualités, nous ne sommes plus dans le domaine linguistique propre dit. L'introduction récente dans l'usage de formes féminines doit transformer sur ce point la lexicographie.

Les grammaires scolaires

On « met » toujours au féminin

Les médias parlent enfin des femmes au féminin, depuis l'initiative des femmes du gouvernement Jospin. Et les grammaires scolaires ?

En France, depuis l'initiative de la ministre de la Justice et de plusieurs de ses collègues féminines, en 1997, de se nommer et se faire nommer au féminin, les choses bougent. Les médias parlent des femmes au féminin.

Les manuels scolaires

Dans la plupart des manuels scolaires postérieurs à 1990, la doctrine traditionnelle reste ferme, si ce n'est rétrograde à l'occasion. La base théorique reste partout la même, assimilant la variation en genre au marquage du nombre, déclarant le féminin seul porteur de marque et, en conséquence, le *formant* à partir de sa prétendue origine masculine. Mais des nuances sont ici et là introduites, et certains ouvrages commencent à s'ouvrir à l'observation impartiale.

Des évolutions... et des lenteurs

Citons par exemple la *Langue française* pour les CE2, édité chez Nathan en 1995. L'ouvrage ne résiste pas à poser traditionnellement que *les adjectifs et certains noms se terminent par -e au féminin*. On voit cependant qu'il n'y a plus d'addition, d'apprentissage d'un processus, mais un regard sur la donnée féminine. Les exercices proposés vont dans le même sens : *Écris au masculin les noms et adjectifs suivants. Écris au féminin les noms et adjectifs suivants*. Et le texte d'introduction au chapitre exerce à l'orthographe des masculins à consonne muette. Pas de focalisation sur les exceptions. Un regret : il n'y a pas de distinction de principe entre les animés humains et les autres noms.

En sens inverse, beaucoup d'ouvrages sont encore inspirés par la doctrine structurale ou pratiquent la politique de l'esquive. Ainsi le *Hachette-Éducation* (1997), qui ne dit rien sur le genre, mais porte en couverture la mention *Édition conforme aux nouveaux programmes*.

Le silence est la parure de la femme, disait un proverbe latin.

*Alternance sexuelle, alternance du genre***Pour une grammaire du genre objective**

Notre conclusion sera le canevas de ce que peut être une grammaire du genre pour la catégorie des animés humains tendant vers l'objectivité.

Son titre : *Fonctionnement de l'alternance en genre*, dont il sera dit qu'elle correspond à l'alternance sexuelle, sauf exceptions, et qu'elle concerne quelques noms d'animaux, mais des milliers de noms de personnes.

L'alternance

Le corps du chapitre donnera le système morphologique général, le même que celui des adjectifs, en soulignant clairement, pour le déconditionnement des esprits, qu'il s'agit d'alternance :

- ◆ *par l'article*, pour les bivalents en -e ;
- ◆ *par la finale* : avec l'-e muet à l'écrit pour les féminins, avec *consonne muette* à l'écrit pour les masculins ;
- ◆ *avec la même prononciation* : attention au féminin à l'écrit !
- ◆ *avec prononciation finale différente* : attention au masculin à l'écrit !
- ◆ *par alternance de suffixe*, le plus facile pour l'orthographe, souci permanent.

Les exercices commenceront par le repérage morpho-sémantique des féminins et des masculins, les exercices d'alternance seront réci-

proques. Le fonctionnement des séries peut devenir un jeu des 7 familles.

Selon le niveau, on développera plus ou moins les exceptions. Celles concernant les animaux amuseront les enfants. Les adolescents réfléchiront sur les difficultés morphologiques et sociologiques touchant les noms au masculin en -*eur* sans radical verbal sensible, les uns et les autres pourront chercher des *outlaws* hors système, dont quelques bivalents sémantiques comme *la personne*, *la sentinelle*, pour jouer dans ce groupe au jeu des injures à un seul genre : *poison ! chameau ! brute !* (elles sont un peu plus d'une centaine, assez pour ne pas tomber dans la grossièreté).

Les adolescents sauront mieux réfléchir sur le suffixe *esse*, *outlaw* lui aussi puisque le système français, c'est l'alternance des finales et non pas la suffixation du féminin seul, en cherchant des noms obéissant à ce fonctionnement : ils verront leur caractère marginal car archaïque ou exotique : *chanoine/chanoinesse*, *bonze/bonzesse*...

On peut espérer qu'à ce régime, résistant au jargon niveleur s'inspirant d'un anglais mal compris, les générations francophones futures sauront garder au français sa richesse, le masculin nom de l'homme, le féminin nom de la femme, qui donnent de l'humanité sa représentation vivante.

Edwige KHAZNADAR.

Annexe

Cinq mille noms, trois groupes principaux

Le corpus travaillé comprend les 5 000 noms communs de personnes du *Petit Robert*.

Bivalents en -e : 29%

Plus de 1300 noms invariables en genre, à déterminant alternant — *la* ou *le*, *une* ou *un*. (Bivalences non enregistrées peu nombreuses.)

- ◆ **Finales : -iste, -aire, -logue, -graphe, -mane, -phile, autres consommes +e.**
- ◆ Quelques noms radicaux : *garde, collègue, vandale, concierge, môme, jeune, avare, athlète...*
- ◆ Bivalents sans -e : *proprio* (abréviations familiales), *porte-drapeau* (composition), *junior* (étranger).

Divergents oraux : 27,4%

Consonne finale sonore au féminin, muette au masculin.

- ◆ **Principales séries suffixales alternantes :** *-ier/ière* (412), *-ant/ante* (159), *-ien/ienne* (140), *ard/arde* (95), *-in/ine* (78), *-eux/euse* (77), *-on/onne* (72), *-ent/ente* (37).
- ◆ **Autres suffixes et finales, sans redoublement écrit de la consonne :** *marchand/e, souverain/e, artisan/e* (une exception : *paysanne*), *candidat/e, bourgeois/e*.
- ◆ Exceptions à redoublement : les diminutifs en *-et/ette, -ot/otte*, et *cadet/te, muet/te, sot/te*.
- ◆ Exceptions entièrement divergentes à rattacher au groupe suivant : 12 noms sur le modèle *jumeau/jumelle*.

Vrais divergents : 27,6%

Suffixes alternants différents selon le genre :

- ◆ **Suffixe -eur/euse** (906) : *baigneur/baigneuse, dîneur/dîneuse, skieur/skieuse...* (radical verbal).
- ◆ **Suffixe -teur/trice** (314) : *orateur/oratrice, inventeur/inventrice, tuteur/tutrice...*
- ◆ **Suffixe if/ive** (14) : *sportif/sportive, captif/captive... + veuf/veuve, serf/serve.*

Bivalents oraux : 6%

- ◆ **4/5 à finale vocalique :** participes passés nominalisés en *-é/-ée* (152) : *assuré/e, envoyé/e, salarié/e...* en *-i/ie, -u/ue* : *apprenti/e, inconnu/e...*
- ◆ **1/5 à finale consonantique :** *provincial/e, intellectuel/le, supérieur/e...*

Hors système morphologique général (10%)

- ◆ Masculins radicaux, féminins suffixés en *-esse* (40), + type *pêcheur/pêcheresse* (7), *tsar/tsarine* (4).
- ◆ Couples (63) : identité de base (*homme/femme...*), parenté (*sœur, frère...*), autres (*roi/reine...*).
- ◆ Emprunts étrangers à genre unique (220) : *nymphé, satrape, houri, dandy, cendrillon, hercule...*
- ◆ Titres civils et religieux (50) : *évêque, mufti, altesse, majesté, sire...*
- ◆ Noms sexuellement particularisés (23) : *primipare, baryton...*
- ◆ Bivalents sémantiques à genre unique (112) : *personne, vedette, témoin, sosie...* mais : *andouille, vermine, poire, monstre, cornichon...*
- ◆ Reliquat monovalent à genre unique (160) : *brute, peste, rosse, barbon, dadais, fayot, pignouf, plus preux, surhomme, troubadour, mari* (4).